

**Message du Chef de l'Etat à la Nation Congolaise  
prononcé samedi 7 septembre 2002  
à l'Assemblée Constituante et Législative-Parlement de Transition**

Madame la Présidente de l'AcI-Pt,

Madame et Messieurs les membres du Bureau,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Deux ans viennent de s'écouler depuis l'installation solennelle de l'Assemblée Constituante et Législative-Parlement de Transition, cette haute institution de la République que vous constituez honorablement.

En prenant la parole devant vous ce jour, mes pensées vont tout d'abord au feu le Président Laurent-Désiré Kabila, notre Héros national.

S'il est le premier à ouvrir cet hémicycle dans un contexte particulier dominé par une guerre d'agression, il a tenu à travers vous à faire participer le Peuple au combat de la défense de la Patrie, mais aussi à faire participer le Peuple à la gestion du pays.

C'était consécutif à la guerre de libération et à la Révolution du 17 mai 1997, l'amorce du processus de remise du pouvoir au Peuple que nous devons parachever par l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes.

Mes pensées vont également vers les millions de Congolais qui ont péri durant cette guerre d'agression, mais aussi vers vos collègues, qu'il y a peu encore ont siégé avec vous ici, se trouvent aujourd'hui dans l'au-delà.

Je vous invite à observer une minute de silence en leur mémoire.

Mes pensées vont enfin à nos compatriotes des territoires occupés qui continuent, inlassablement, à résister aux agresseurs. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance de leurs bravoure et sacrifices à la défense de la Patrie.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme trop peu d'occasions se sont offertes pour que je m'adresse directement à votre auguste assemblée, permettez-moi avant de commencer mon propos de vous rendre hommage pour votre acte historique et hautement patriotique du 24 janvier 2001 qui m'investissait à la Magistrature suprême ; et par cet acte, vous avez constitué à éviter à la Nation de sombrer dans un désordre indescriptible.

En tant que Parlement, vous avez reçu mission d'exercer le Pouvoir législatif, c'est-à-dire d'élaborer et d'adopter les textes législatifs, de contrôler l'activité du Gouvernement et de représenter l'Etat dans des rencontres parlementaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Je note que vous n'avez pas failli.

C'est ainsi qu'en un laps de temps, et dans les conditions difficiles que traverse notre pays, vous avez réussi à produire un travail de titan, je veux dire abondant et de grande valeur qui suscite l'admiration de tout un Peuple.

Nous avons été tous témoins de vos efforts au prix des sacrifices, de beaucoup de privations ; personne ne pourra douter de l'évidence de votre contribution, combien louable à la normalisation de la vie nationale en modernisant ou en adaptant aux réalités d'aujourd'hui certains textes de lois datant parfois de l'époque de l'Etat Indépendant du Congo. Ce que vos prédécesseurs n'ont pu faire alors qu'ils en avaient le temps et les moyens.

Avec cette armature législative, en appui à l'action du Gouvernement, je pense que nous avons suffisamment balisé le chemin du Développement et du Progrès.

Il appartient dès lors à chaque Congolais et à chaque Congolaise d'apporter sa pierre pour qu'ensemble nous puissions nous atteler à la Reconstruction nationale.

En plus de votre participation remarquable au combat pour la défense de la Patrie à travers les différentes questions orales débattues devant cette auguste assemblée, je voudrais également vous rendre hommage pour votre apport très appréciable à l'action du Gouvernement, en mettant à sa disposition plusieurs lois de haute portée, nécessaires à la réalisation de sa mission et à la bonne marche de la politique nationale.

Il suffit, pour s'en convaincre, de mentionner les différentes lois adoptées et promulguées. Je citerai à titre purement indicatif :

- la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques ;
- les lois relatives respectivement au Code des Investissements, Minier et Forestier ;
- la loi sur le Code du Travail ;
- la loi sur la Constitution et le fonctionnement de la Banque Centrale du Congo ;
- la loi portant création et fonctionnement des Tribunaux de commerce ;
- et j'en passe.

Je voudrais vous rendre hommage au nom du Peuple congolais pour ce travail appréciable abattu dans des conditions extrêmement difficiles que traverse notre pays.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme vous le savez tous, il est de coutume que le Président de la République fasse l'Etat de la Nation devant le Parlement.

Ma présence, aujourd'hui, dans cette salle revêt en effet une double signification :

- primo, faire le point de l'Etat de la Nation, et
- secundo, informer à travers vous le Peuple congolais sur les perspectives d'avenir et le devenir de notre Nation.

Vous vous rappellerez que dans mon message à la Nation le 26 janvier 2001 à l'occasion de mon investiture, j'ai pris devant notre Peuple et devant Dieu l'engagement solennel d'œuvrer de toutes mes forces pour mettre fin à la guerre, restaurer la paix et la communion nationale, normaliser la vie démocratique et reconstruire le pays sur tous les plans.

Les initiatives entreprises dans ce cadre ont permis de relancer et de faire avancer l'Accord de Lusaka, lequel a débouché d'une part sur le désengagement des forces belligérantes de la ligne de front, rendant le cessez-le-feu effectif et créant ainsi les conditions propices pour l'amorce des mouvements de retrait des forces étrangères d'agression et, d'autre part, permis la tenue du Dialogue intercongolais à Sun City, en Afrique du Sud.

En effet, comme vous le savez tous, l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka comprend deux volets importants dans la résolution de la crise congolaise. Le volet externe relatif à la dimension internationale de la guerre d'agression et le volet interne sur la résolution de nos contradictions internes liées à la crise de l'illégitimité qui secoue le pays depuis l'arrêt de la Démocratie dans notre pays avec l'assassinat de notre Héros national, Patrice-Emery Lumumba.

Il importe de relever que malgré les progrès réalisés en termes de cessez-le-feu, force est de constater l'immobilisme qui a engendré l'Accord de Lusaka en ce qui concerne les forces d'occupation, retrait sans lequel la réconciliation nationale et la réunification du territoire national demeurent illusionnaires, comme d'ailleurs l'ont prouvé les résultats qui ont sanctionné les travaux du Dialogue national à Sun City.

Il fallait donc à tout prix insuffler un dynamisme nouveau au processus de retrait des troupes d'agression.

C'est pour cette raison que nous avons entrepris des contacts directs séparés avec les Chef de l'Etat du Rwanda et de l'Ouganda. Ces contacts ont abouti, d'une part, le 30 juillet à la signature avec le Rwanda de l'Accord de Pretoria sous l'égide des Nations Unies et de la

Facilitation de la République Sud-Africaine qui prévoit le retrait des troupes rwandaises et le démantèlement des groupes armés en République Démocratique du Congo, et, d'autre part, sous les auspices de l'Angola, à la conclusion hier le vendredi 6 septembre 2002 avec l'Ouganda de l'Accord de Luanda, portant le retrait total des troupes ougandaises de la République Démocratique du Congo, la coopération et la normalisation des relations entre les deux pays.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Sur le plan interne, point n'est besoin de vous rappeler la tenue du Dialogue national à Sun City. Quels que soient les problèmes qui ont caractérisé le déroulement de ce forum, les travaux de Sun City se sont soldés par l'adoption des 37 résolutions par consensus et par l'Accord politique dit de Sun City.

Cet Accord – comme tous les autres Accords précédemment signés en vue de la résolution de la crise congolaise – constitue une étape importante qui a permis au peuple congolais de recentrer la crise congolaise dans ses dimensions réelles.

Cependant, nous devons reconnaître que Sun City ne peut réellement revêtir tout son sens que s'il permet au pays de retrouver son intégrité, sa souveraineté, son unité et la réconciliation nationale.

Malheureusement, les hypothèques liées à la présence des troupes d'agression sur le territoire congolais ont empêché les Congolais de déboucher sur un Accord global et inclusif.

C'est pourquoi, qu'il s'agisse de Sun City, de Pretoria ou de Luanda, notre démarche s'inscrit uniquement dans le schéma de la résolution définitive de la crise qui passe inéluctablement par la réunification du pays, la réconciliation nationale et le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, pour ainsi atteindre les objectifs de la tenue des élections à tous les niveaux afin de doter notre pays des institutions démocratiques.

Notre effort dans la recherche de la résolution de la crise que traverse notre pays ne s'est pas limité aux Accords précités. C'est ainsi que j'ai, il y a deux semaines, initié les consultations avec les leaders politiques et de la Société civile.

J'ai retenu unanimement, au-delà de certaines divergences d'approche et de méthodologie, que les acteurs politiques de notre pays sont déterminés à œuvrer pour la restauration de la cohésion nationale dans le cadre de l'Accord global politique pour une gestion consensuelle de la Transition.

De toute évidence, ces différentes consultations augurent de bonnes perspectives pour la résolution de nos contradictions internes.

Déjà, grâce à la vertu du Dialogue, plusieurs de nos compatriotes évoluant hier dans les mouvements armés ou à l'Etranger se sont résolus à revenir au pays. Nous invitons ceux qui hésitent encore à le faire et à s'inscrire dans le processus de la réconciliation nationale.

Votre contribution à cette marche, à mon sens, irréversible vers la normalisation de la vie démocratique, la communion nationale et la paix n'est pas moindre. Je ne citerai à titre d'exemple que la loi portant organisation et fonctionnement des partis et regroupements politiques qui a sensiblement décrispé l'environnement politique national et la loi portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique.

Cependant, notre souci de réconciliation nationale ne saurait en aucun cas être interprété comme un signe de faiblesse, voire une forme de trahison des intérêts du Peuple, ou encore moins une manière de consacrer l'impunité ainsi que d'aucuns le penseraient. Les uns et les autres, qui hier ont pillé le pays, ne doivent pas se constituer aujourd'hui en donneurs de leçon de morale.

Madame la Présidence

Mesdames et Messieurs les Députés,

Point n'est besoin de vous rappeler que la crise économique et sociale qui frappe de plein fouet notre pays remonte à plus de quatre décennies. Accentuée avec la guerre d'agression, elle a rendu les conditions de vie de notre population très difficiles, particulièrement pour les couches les plus vulnérables.

Pour pouvoir améliorer ces conditions infra-humaines, créer des emplois, générer des salaires rémunérateurs, il faut redresser l'économie. Et à ce sujet, plusieurs actions ont été simultanément menées en ce qui concerne la politique monétaire, la politique budgétaire et financière ainsi que la politique administrative.

Parmi ces actions, nous pouvons épinglez la libéralisation du marché des matières précieuses, la consécration d'un taux de change flottant, l'abandon du recours au financement monétaire pour le budget de l'Etat, la réforme fiscale, le retour à la vérité des prix en matière de produits pétroliers etc.

Toutes ces actions ont permis au Gouvernement de réaliser les critères des performances qui lui ont valu de relancer la coopération structurelle avec les institutions de Bretton Woods et la Banque africaine de développement.

Dans ce domaine, votre auguste assemblée a été d'un apport considérable. Il suffit de dénombrer les différentes lois adoptées et promulguées ou qui attendent d'être promulguées pour s'en convaincre.

Après la stabilisation des paramètres macro-économiques, le Gouvernement vient, avec le concours des institutions financières internationales, et notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, d'amorcer la phase de relance de l'économie à travers le programme multisectoriel d'urgence, de réhabilitation et de reconstruction, sans omettre plusieurs programmes de réforme sectorielle visant principalement les secteurs-clé de l'économie nationale.

C'est ainsi que le Fonds monétaire international venait d'accorder à la République Démocratique du Congo un crédit de 750 millions de dollars américains, la Banque mondiale 450 millions ; quant à la Banque africaine de développement, elle a annulé sa dette de 800 millions de dollars américains.

De même, le Gouvernement a pris des mesures pour sécuriser les affaires par l'installation des tribunaux de commerce, alléger la para-fiscalité, supprimer les tracasseries administratives par la réduction du nombre des services aux postes frontaliers, attirer des capitaux par la promulgation d'un nouveau Code d'Investissements, assainir les entreprises du Portefeuille.

Certes, beaucoup reste à faire, mais par rapport au chemin parcouru, l'espoir est désormais permis, si à l'exemple de votre auguste assemblée, tout le monde s'implique afin de relancer la production par l'amour du travail bien fait, car seul le travail pourra nous libérer et nous procurer le bien-être.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Députés,

La situation sociale de notre population est très préoccupante ; la désastreuse situation humaine et humanitaire aggravée par la guerre meurtrière d'occupation depuis plus de 4 ans, laquelle a causé près de 3 millions de morts, 2 millions de déplacés à l'intérieur et 12 millions d'enfants hors de l'école.

La situation nous a conduits à créer un Fonds social qui est déjà opérationnel dans le but de financer des initiatives sociales en faveur des populations les plus démunies.

Le Gouvernement a par ailleurs restauré le salaire minimum garanti qui n'attend que des mesures d'application qui sont actuellement en négociation entre partenaires sociaux.

C'est-à-dire que pour nous en sortir, il nous revient à nous-mêmes Congolais de nous prendre d'abord en charge en privilégiant avant toute chose le recours à nos ressources propres et à notre créativité.

L'apport de la Communauté internationale est certes nécessaire, mais il sera sans effet si, sur le plan intérieur, rien n'est entrepris.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Comme vous pouvez vous en rendre compte, la situation est réellement difficile, mais pas désespérée. Il revient aux Congolais eux-mêmes – et en particulier à la Classe politique congolaise – de ne pas croiser les bras en attendant tout de la Communauté internationale.

Nous devons nous montrer plus responsables de notre destin en développant par notre imagination et notre créativité des stratégies de suppléance qui permettent à notre population de se remettre au travail pour vivre dignement.

Cependant, en plus de tous les efforts déployés par le Gouvernement, la cohésion nationale, l'unité dans l'action et dans la participation de tous à l'œuvre de Reconstruction demeurent des facteurs incontournables pour alléger les souffrances de nos populations. En d'autres termes, les Congolais doivent réaliser la dimension de la détérioration fort avancée de notre pays et des conditions de vie de nos populations, se décider à donner une autre image du Congo et du Congolais et s'armer d'un nouvel élan patriotique pour abandonner tout ce qui les divise.

Ainsi, nous considérons qu'il devient plus qu'impérieux d'accélérer et de consolider le processus de paix en République Démocratique du Congo pour permettre à tous de participer à l'œuvre de Reconstruction nationale entamée par le Gouvernement.

Aussi, devons-nous tout mettre en œuvre pour que les négociations politiques s'activent dès la 2ème quinzaine du mois de septembre en vue d'un Accord global et inclusif, car nous sommes d'avis qu'après toutes les rencontres que nous avons eues depuis Sun City jusqu'à ce jour, les prochaines consultations ne peuvent tirer en longueur. Trente jours ouvrables nous paraissent largement suffisants pour aboutir à un Accord inclusif que le Peuple congolais appelle de tous ses vœux.

En effet, il est aujourd'hui plus que temps de donner au pays des institutions de Transition stable et non-conflictuelles qui puissent nous amener à l'organisation des élections libres et démocratiques.

Notre entière conviction est que seule l'organisation de ces élections, dans une totale transparence, peut mettre un terme au déficit de légitimité qui secoue la République Démocratique du Congo depuis l'aube de l'Indépendance. La réussite de ces élections donnera sûrement naissance à un Nouvel ordre politique et institutionnel.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Aujourd'hui plus qu'hier, la Nation a besoin de l'engagement ferme de toutes ses filles et tous ses fils, quels qu'ils soient, où qu'ils soient.

Avec la signature de l'Accord de Pretoria et de l'Accord de Luanda, et l'implication accrue de la Communauté internationale dans le processus de retrait des troupes d'agression de la République Démocratique du Congo, le chemin de la résolution de la crise externe, et donc du retour de la paix en République Démocratique du Congo, est bien balisé.

Tous les espoirs sont donc aussi permis pour la résolution de nos contradictions internes.

En conséquence, je lance un appel solennel à toutes les forces vives de la Nation de se ressaisir et de se mobiliser pour sauver le Congo, car il est impérieux d'aller de l'avant, et de ne plus prendre le Peuple en otage pour des intérêts personnels et égoïstes.

Donc, chacun doit s'impliquer dans les négociations politiques qui devront commencer dans la 2ème quinzaine du mois de septembre et qui ne devraient plus durer longtemps.

Dans le souci de la réconciliation nationale, de la réunification du territoire et de la démocratisation rapide de la vie politique dans notre pays, nous sommes appelés à mettre

sur pied dans un proche avenir les institutions de la Transition, parmi lesquelles un Parlement inclusif comprenant vous mêmes et les représentants de toutes les composantes au Dialogue national.

Quant à moi, fidèle à mon serment, je ne ménagerai aucun effort pour remettre le Congo dans l'orbite de la Paix et du Développement.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son Peuple.

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Je vous remercie.